

TREIZIÈME HOMÉLIE

Nouvelles actions de grâce au Seigneur en retour du changement heureux qui s'était opéré; quelques paroles sur les personnes qui, ravies à la liberté, à cause de la sédition, avaient eu des châtiments à subir; vues nouvelles sur la création de l'homme; de la loi naturelle qui lui a été donnée; qu'il faut s'abstenir sans réserve des serments.

1. Les mêmes sentiments et le même langage que je vous exposais hier et avant-hier en commençant, je vous les exposerai en commençant encore aujourd'hui. Je dirai donc maintenant : Béni soit Dieu ! Quelle différence entre le quatrième jour de la semaine écoulée et le quatrième jour; de la présente semaine ! Dans quelles ténèbres nous étions alors plongés ! Combien est doux le calme dont nous jouissons en ce moment ! Alors, le tribunal redoutable qui siégeait dans cette cité jetait nos cœurs à tous dans l'angoisse, et rendait le jour aussi triste à nos yeux que la nuit, non que les rayons en fussent éteints, mais à cause du voile d'abattement et de frayeur qui couvrait nos regards. Afin de sentir encore plus profondément notre bonheur, je me propose de vous rappeler quelques circonstances de ces récents événements. Je suis convaincu, en effet, que l'histoire en sera utile et à vous d'abord, et à la postérité ensuite. Lorsque l'on a évité le naufrage, et que l'on est rentré dans le port, on éprouve un certain plaisir à penser aux flots, aux vents et à la tempête. Lorsqu'on a été en proie à une maladie, on est heureux, après la guérison, de raconter aux autres les péripéties du mal qui nous a conduit aux portes de la mort. Une fois que les dangers sont passés, les raconter est toujours un plaisir; car la crainte est bannie du cœur, et il n'en ressent qu'une plus vive jouissance. Toujours le souvenir d'un mal qui n'est plus nous fait goûter d'une manière plus parfaite le bien présent.

Entraînés par la crainte des maux dont ils étaient menacés, les habitants de cette ville avaient pour la plupart cherché un refuge dans les déserts, dans les gorges des montagnes, et dans les solitudes, où la frayeur les rassemblait de toutes parts; on ne voyait plus, ni femmes dans les maisons, ni hommes sur la place publique. A peine, dans les rues, apercevait-on, deux ou trois personnes marchant ensemble, et encore ressemblaient-elles à des cadavres errants et animés. J'avais porté mes pas vers le tribunal pour y voir la fin de cette affaire. A l'aspect de ces tristes restes de la population rassemblés en ce lieu, une chose me causa le plus profond étonnement; quoiqu'une foule nombreuse se pressât autour des portes, on eût dit une solitude complète; au milieu du plus morne silence, ils se regardaient tous les uns les autres, sans que pas un osât interroger son voisin, ou prêter l'oreille à ses paroles. C'est qu'ils se considéraient mutuellement avec défiance; car plusieurs déjà, contre toute attente, avaient été enlevés au milieu de la place publique pour être chargés de fers.

Fixant tous ensemble nos regards vers le ciel, élevant nos mains en silence, nous implorions le secours d'en haut, et nous conjurons le Seigneur de protéger ceux dont le sort allait se décider, de fléchir le cœur des juges, et de leur inspirer une sentence favorable. De même que, du rivage d'où la foule considère de pauvres naufragés, dans l'impuissance qu'elle ressent de se rapprocher d'eux, de leur présenter une main secourable, et de franchir les flots qui l'en séparent pour les arracher à ce malheur, elle se borne à tendre vers eux ses bras, et à supplier, avec larmes, le Seigneur de sauver les infortunés qui sont la proie des flots; ainsi nous-mêmes, ici, en silence, invoquant Dieu du fond de nos cœurs, nous lui demandons d'étendre son bras protecteur sur nos concitoyens livrés à la justice des hommes, non moins redoutable pour eux que la mer en courroux, de ne pas permettre que cette faible embarcation fût engloutie, et que leur jugement aboutit à un irréparable naufrage. Tel était le spectacle que l'on remarquait aux portes du prétoire.

Quand nous eûmes pénétré plus avant dans l'intérieur du palais, nous fûmes témoin d'un spectacle plus terrible encore. Des soldats armés de glaives et de massues veillaient au maintien de la tranquillité nécessaire aux juges rassemblés dans l'intérieur du tribunal. Et comme les proches des accusés, leurs épouses, leurs mères, leurs filles, leurs pères, se tenaient debout aux portes du prétoire, de crainte que si, un accusé venant à être conduit au supplice, la vue de son malheur n'allumât l'indignation dans les cœurs et ne conduisit à quelque tumulte et à quelque trouble, les soldats repoussaient la foule avec brutalité, et remplissaient ainsi par avance les âmes d'épouvante.

Mais ce qu'il y avait de plus déchirant, c'était le désespoir de la mère et de la sœur de l'un des accusés que l'on jugeait dans le palais ! Etendues près du seuil de la salle du jugement, elles se roulaient sur les dalles, et offraient à ceux qui les environnaient le plus attendrissant spectacle. Le visage couvert d'un long voile, elles ne trahissaient d'autres sentiments de honte que ceux dont l'excès de leur misère les laissait capables. Elles n'avaient

TREIZIÈME HOMÉLIE

avec elles ni suivante, ni voisine, ni amie, ni aucun de leurs proches; mais seules, perdues au milieu de ces soldats, les vêtements en désordre, se traînant à terre devant les portes du tribunal, elles souffraient plus cruellement que les malheureux dont les juges fixaient le sort dans l'intérieur du palais. Les cris des bourreaux, le bruit des verges, les menaces effrayantes des juges, les gémissements des victimes frappaient leurs oreilles; et, à mesure que les condamnés subissaient leur sentence, elles étaient soumises elles-mêmes à de plus affreuses tortures.

Comme les déclarations des témoins étaient le seul moyen d'établir la culpabilité des accusés, dès qu'elles entendaient les cris de douleur poussés par celui d'entre eux que l'on soumettait à la question dans le but de découvrir les coupables, elles élevaient leurs regards vers le ciel et priaient le Seigneur de donner à cet infortuné courage et patience, de crainte que la vie de leurs parents ne fût compromise par sa faiblesse, s'il était incapable de supporter la violence des tourments. Leurs sentiments étaient ceux des matelots ballottés par la tempête. De même que ces derniers, à la vue de la vague qui, se dressant au loin, grandissant peu à peu, et menaçant par son impétuosité le navire de l'abimer dans les flots, éprouvent les horreurs de la mort qu'ils redoutent avant même que la vague s'approche du navire : ainsi, dès que ces pauvres femmes entendaient un cri ou un gémissement, la crainte de voir les personnes obligées à rendre témoignage, vaincues par la torture, dénoncer l'un de leurs parents, plaçait mille morts sous leurs yeux. Le prétoire n'offrait donc que tortures au dedans, tortures au dehors. Les unes étaient l'œuvre des bourreaux; les autres, de la force impérieuse de la nature, et d'une affection enracinée au plus profond des entrailles : au dedans des lamentations, au dehors des lamentations; au dedans celles des accusés, au dehors celles de leurs proches. Que dis-je ? ces infortunés n'étaient pas les seuls à gémir : leurs juges eux-mêmes gémissaient dans leur âme, et ils étaient livrés aux plus cruelles souffrances, à la pensée du rôle qu'ils étaient contraints de jouer dans cette déplorable tragédie.

2. Pour moi, assis à l'écart, contemplant ce spectacle, en présence de ces femmes et de ces vierges, qui, naguère renfermées dans leurs appartements, s'offraient alors indistinctement aux regards de la foule; qui, accoutumées à reposer leurs membres sur un lit moelleux, n'avaient d'autre couche que la terre; qui, après avoir longtemps usé des soins d'un si grand nombre de suivantes et d'eunuques, de toutes les ressources du luxe, privées maintenant de tous ces avantages, gisaient étendues aux pieds de la multitude, conjurant tour à tour chaque citoyen de s'intéresser autant qu'il le pourrait en faveur des accusés, et tous les citoyens ensemble de leur accorder un sentiment de pitié; je laissai tomber de ma bouche ce mot de Salomon : «Vanité des vanités; tout n'est que vanité.» (Ec 1,2) Je voyais, en effet, cet oracle transporté dans les faits eux-mêmes, ainsi que cette autre sentence de nos saints Livres : «Toute gloire humaine est comme la fleur de l'herbe : l'herbe a été séchée, et la fleur est tombée.» (Is 40,6-7) En ce moment, la richesse, la noblesse, l'éclat, la protection de l'amitié, les liens de la parenté, tous les biens de cette vie, en un mot, étaient frappés d'impuissance, la faute et le crime commis les ayant dépouillés entièrement de toute vertu.

Telle, quand on lui a ravi ses petits oiseaux, la mère trouvant à son retour le nid vide, dans l'impuissance de délivrer ses petits de leur captivité, voltige autour des mains de l'oiseleur, et témoigne ainsi la douleur qui l'opprime, telles ces infortunées, après avoir vu leurs enfants arrachés au toit paternel, et devenus la proie des cachots, comme d'autant de filets et de pièges, dans l'impuissance de pénétrer jusqu'à eux et de les rendre à la liberté, exprimaient leur douleur en se roulant auprès des portes et en s'efforçant, au milieu de leurs lamentations et de leurs gémissements, de s'approcher des satellites qui leur en défendaient l'entrée. Tandis que je considérais ces choses, je portai mon esprit vers le plus redoutable des jugements, et je me dis à moi-même : Si maintenant, ni une mère, ni une sœur, ni un père, ni toute autre personne, quoique innocente elle-même des crimes dont il s'agit, ne peut soustraire les accusés aux hommes qui les jugent, sur quelle intercession pourrons-nous compter, au terrible tribunal du Christ ? Qui oserait y élever la voix ? Qui tenterait de soustraire à leur sentence les malheureux prêts à subir le plus affreux des supplices ?

Les personnages traduits alors à la barre de la justice humaine étaient les premiers de la cité; ils formaient l'élite de la noblesse. Et cependant, leur eût-t-on proposé de sacrifier tous leurs biens, de renoncer même à la liberté, ils eussent accepté avec joie, si on leur eût garanti à ce prix la conservation de leur vie. Lorsque le jour fut arrivé à sa fin et que la nuit eut répandu ses profondes ténèbres, on attendait encore la sentence définitive, avec une dévorante anxiété. Tous conjuraient le Seigneur de suspendre et de différer cette sentence, et d'inspirer aux juges la pensée de soumettre à l'appréciation de l'empereur la connaissance de la cause tout entière, dans l'espoir que ce délai amènerait un résultat favorable. En même

TREIZIÈME HOMÉLIE

temps, le peuple frappait de ses supplications les oreilles du Seigneur, afin qu'il sauvât les restes de notre patrie, et qu'il ne l'abandonnât pas à une ruine totale.

Mais, bien que ces cris fussent accompagnés de larmes universelles, aucune de ces choses ne fléchit les juges qui siégeaient à l'intérieur : leur unique préoccupation était d'instruire à fond ce procès. Enfin, on vit s'avancer à travers la place publique, chargés de liens et de fers, et se dirigeant vers la prison, des hommes qui naguère entretenaient de nombreux coursiers, présidaient aux jeux publics, et avaient rempli une foule d'autres emplois encore plus honorables : leurs biens étaient confisqués, et le sceau de l'Etat se montrait imprimé sur la porte de leurs édifices. Chassées de la maison paternelle, leurs épouses éprouvèrent toutes le triste sort de la femme de Job : elles allaient de maison en maison, d'un endroit dans un autre, pour y trouver un asile; et encore n'y parvenaient-elles que difficilement, chacun craignant et tremblant pour lui-même s'il venait à secourir et à recevoir les proches des coupables.

Malgré de telles épreuves, les malheureux condamnés acceptaient volontiers leur châtement; il leur suffisait de n'avoir pas été dépouillés de la vie présente, et les amendes pécuniaires, de même que le déshonneur, la publicité de leur condamnation et toute autre chose semblable, les trouvaient insensibles. C'était l'excès de leur malheur, et la différence des peines qu'ils subissaient avec les peines auxquelles ils s'attendaient, qui avait formé leur âme à cette philosophie : ils comprenaient alors que la pente de la vertu est accessible, douce et facile, et que si elle paraît escarpée, c'est uniquement à cause de notre négligence. Ces mêmes hommes qui, peu auparavant, n'auraient pas supporté avec égalité d'âme une légère amende, les voilà, après avoir tout perdu, aussi contents que s'ils avaient trouvé un trésor, parce qu'ils redoutaient un sort plus terrible, et qu'ils n'ont pas été privés de la vie. Ah ! si nous étions profondément pénétrés de la crainte des supplices de l'enfer ! si nous méditons sur ces châtements intolérables, eussions-nous à sacrifier nos biens, notre corps et nos affections les plus chères pour l'accomplissement de la loi divine, nous le ferions sans regret, dans la conviction d'en être un jour magnifiquement récompensés et de n'avoir pas à appréhender les malheurs à venir !

Peut-être que le ton lugubre de ce récit a vivement ému votre cœur: n'en soyez pas cependant affligés. Devant aborder un sujet plus aride et ayant besoin de m'adresser à des esprits faciles à persuader, je vous ai entretenus à dessein de ces événements, afin que, la frayeur dont ce souvenir vous a pénétrés bannissant de vos âmes toute torpeur, vous vous éleviez au-dessus de toutes les sollicitudes de la vie, et que mes paroles se gravent aisément au plus profond de vos âmes.

3. Dans notre réunion précédente, nous avons, ce me semble, prouvé clairement qu'une loi naturelle résidant en chacun de nous lui indique et ce qui est bien et ce qui ne l'est pas. Pour rendre cette démonstration encore plus satisfaisante, nous reviendrons aujourd'hui sur cette même question. Que Dieu, après avoir créé l'homme, lui ait donné dès le principe la connaissance naturelle du bien et du mal, l'humanité tout entière en fournit la preuve. Tous, quand nous faisons quelque faute, nous redoutons jusqu'à nos subordonnés mêmes; et plus d'une fois la vue du dernier de ses serviteurs a arrêté le maître au moment où il se dirigeait vers la maison d'une courtisane, l'a fait rougir et renoncer à son mauvais dessein. De même, si l'on nous reproche ouvertement quelques vices, nous appelons ce procédé un outrage; et lorsqu'il nous blesse trop cruellement, nous en citons les auteurs au tribunal de la justice. Nous connaissons donc et ce qui est le vice et ce qui est la vertu. C'est pour mettre ce point en lumière et pour montrer qu'il ne venait établir aucune loi étrange ou contraire à notre nature, mais qu'il se proposait seulement de confirmer ce qu'il avait dès longtemps imprimé dans notre conscience, que le Christ, après avoir proclamé ses béatitudes, ajouta ces paroles : «Ce que vous voudriez que les hommes vous fissent, faites-le vous-même à autrui.» (Mt 7,12) Il n'est pas besoin, nous dit-il par là, de nombreux discours, ni de lois détaillées, ni d'une doctrine bien variée : que votre volonté soit votre loi. Vous voulez qu'on vous fasse du bien ? faites du bien à vos frères. Vous voulez qu'on ait pitié de vous ? ayez pitié du prochain. Vous voulez qu'on vous loue ? louez vous-même les autres. Vous voulez qu'on vous aime ? aimez, vous aussi. Vous voulez en tout le premier rang ? abandonnez-le d'abord à autrui. Soyez vous-même le juge, soyez le législateur de votre vie.

«Ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit, est-il encore écrit, ne le faites pas aux autres.» (Job 4,46) Ainsi, ce dernier précepte nous enseigne à éviter le mal, comme le premier nous enseignait à pratiquer le bien. «Ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit, ne le faites pas aux autres.» Vous ne voudriez pas éprouver d'outrages ? n'en infligez pas aux autres. Vous ne voudriez pas être en butte à l'envie ? ne portez envie à personne. Vous ne voudriez pas être

TREIZIÈME HOMÉLIE

trompé ? ne trompez personne. Pour tout dire en un mot, si nous nous pénétrions bien de ces deux sentences, nous n'aurions pas besoin d'autres enseignements. La connaissance de la vertu a été donnée à notre âme; mais la pratique de la vertu et la réforme de notre conduite ont été laissées à la direction de notre volonté. Que si mon langage vous présente quelque obscurité, je vais m'efforcer de le rendre aussi clair qu'il me sera possible.

Pour savoir que la tempérance est une vertu, nous n'avons besoin ni de discours, ni de démonstration. Nous l'apprenons par la nature elle-même, qui nous dispense de rechercher au prix de labeurs et de fatigues si cette vertu est vraiment belle et vraiment utile. C'est une vérité que nous proclamons tous d'une voix unanime et sans éprouver la moindre hésitation. Nous ne sommes pas plus indécis sur la malice de l'incontinence : encore ici, nous n'avons besoin ni de recherche pénible, ni d'instruction spéciale : notre sentiment en ces matières nous est dicté par la nature elle-même; en sorte que nous exaltons la vertu, alors même que nous ne la cultiverions pas, et que nous flétrissons le vice, alors même que nous en subissons le joug.

C'est de la part du Seigneur, un inappréciable bienfait, que notre conscience et notre volonté soient ainsi gagnées à la vertu, avant même de la traduire en actes, et qu'elles soient les ennemies déclarées de l'iniquité.

Comme je le disais tout à l'heure, la connaissance du bien et du mal est donc gravée dans la conscience de tous les hommes; et nous n'avons besoin, pour l'acquérir, d'aucun maître, quel qu'il puisse être. Quant à la bonne direction de notre vie, elle dépend de notre volonté, de notre zèle et de nos efforts. Pourquoi cela ? Parce que, si tout eût été en nous l'œuvre de la nature, nous aurions été privés de toute couronne et de toute récompense : et de même que les animaux dépourvus de raison ne sauraient mériter ni louange, ni récompense en retour des actes que l'instinct leur inspire, nous serions, nous aussi, réduits à la même impuissance. C'est, non pas aux êtres qui les accomplissent, mais à celui qui les a ainsi doués, qu'il faut rapporter la louange que sembleraient mériter les actes dont l'instinct est le principe. Voilà pourquoi Dieu a mis des bornes à l'action de la nature : voilà aussi pourquoi il n'a pas permis que la volonté eût à porter le fardeau tout entier de la connaissance et de la pratique de la vertu. Afin qu'elle ne soit l'as effrayée par les difficultés, la conscience est chargée de lui indiquer sa tâche; c'est à elle ensuite à déployer l'énergie nécessaire pour la remplir. Ainsi, la beauté de la tempérance, nous la connaissons sans effort préalable, puisque la nature elle-même nous la découvre. Mais la pratiquer, nous ne saurions le faire qu'à la condition de réprimer notre convoitise, d'agir avec énergie et de nous soumettre à un genre de vie laborieux. Ceci ne dépend pas uniquement de la nature comme la connaissance : il faut de plus de sérieux efforts.

Ce n'est pas seulement en ce point que Dieu a diminué la pesanteur de notre fardeau : il a voulu encore que certaines actions vertueuses nous fussent inspirées par la nature. Il est naturel à tous les hommes de partager l'indignation des personnes outragées, de prendre en horreur toute agression, alors même qu'ils n'en seraient pas l'objet, de voir avec joie les opprimés protégés et secourus, de s'affliger des calamités d'autrui, et de se réjouir de l'affection qui règne entre leurs semblables. Quoique les vicissitudes de la vie paraissent ébranler nos affections, cependant une pente naturelle nous porte à nous aimer tous les uns les autres. Ce qu'indiquait un sage par ces paroles : «Tout animal aime celui qui lui ressemble; l'homme aime celui qui lui est proche.» (Ec 13,19)

4. Outre la conscience, Dieu a chargé encore un grand nombre de personnes de nous instruire. Tel est le rôle des parents pour les enfants, des maîtres pour les serviteurs, de l'époux pour son épouse, du docteur pour le disciple, du magistrat et des juges pour les sujets, des amis pour leurs amis. Souvent même nos ennemis nous sont, en cet ordre de choses, aussi utiles que nos amis; par exemple, lorsqu'ils nous reprochent nos fautes, et qu'ils nous excitent, malgré notre répugnance, à réformer notre conduite. Si le Seigneur a confié à tant de personnes le soin de nous instruire, c'est pour que nous puissions plus aisément trouver ce qui nous serait utile, et régler en conséquence notre vie; le nombre même des personnes qui nous poussent dans cette voie, ne nous permettant pas d'abandonner nos véritables intérêts. Eussions-nous du mépris pour nos parents ? la crainte de la justice suffirait pour nous rendre plus maniables. Regarderions-nous avec un semblable dédain ceux qui nous gouvernent, et commettrions-nous le mal ? nous ne parviendrions jamais à nous soustraire aux reproches de la conscience. Rejetterions-nous dédaigneusement les reproches de notre conscience ? la crainte que nous aurions de l'opinion de la multitude nous rendrait meilleurs. Serions-nous insensibles à cette opinion ? la frayeur que nous ressentons naturellement pour les lois nous contiendrait malgré nous dans les voies de la sagesse. En sorte que les enfants trouvent dans

TREIZIÈME HOMÉLIE

l'autorité de leurs parents, comme les adultes dans l'autorité des magistrats et des autres supérieurs, un frein salutaire. Les serviteurs portés à se négliger, indépendamment des motifs que nous venons d'énoncer, sont forcément ramenés par leurs maîtres à une conduite raisonnable; comme les femmes le sont par leurs époux. Ainsi des barrières s'élèvent de tous côtés autour de l'humanité pour l'empêcher de céder facilement à l'attrait du vice et d'en devenir la proie. Ajoutez à tout ceci que les maladies et les vicissitudes des choses humaines renferment pour nous autant d'enseignements. La pauvreté nous sert de frein; les châtiments qui nous sont infligés nous forment à la sagesse, et les dangers qui nous menacent, à la modération. On pourrait aisément multiplier les observations de cette nature. Vous ne craignez ni votre père, ni votre maître, ni le prince, ni les magistrats, ni les juges; vous êtes insensible aux remontrances de votre ami; vous bravez les morsures de vos ennemis; serviteur, rien ne vous corrige; épouse, vous résistez aux conseils de votre époux : votre conscience n'en obtient pas davantage. Eh bien, souvent une maladie corporelle vient à bout de toutes ces résistances; une peine qu'on vous inflige dompte imparfaitement cet orgueil.

Chose plus importante encore; non seulement nos propres malheurs, mais les malheurs dont les autres sont victimes nous procurent d'ordinaire les plus précieux avantages. Sans avoir éprouvé nous-mêmes aucun accident, il suffit que nous soyons témoins des accidents arrivés à autrui pour en retirer de non moins utiles leçons. On peut faire la même remarque en ce qui concerne la pratique de la vertu. De même que les punitions infligées aux méchants rendent les autres meilleurs; de même l'exemple des personnes vertueuses inspire à un grand nombre la même ardeur pour le bien. C'est ce qui est arrivé pour l'abstention des serments. Plusieurs fidèles ayant vu quelques-uns de leurs frères renoncer à cette détestable habitude, ont imité cette belle conduite et ont triomphé du péché. C'est pour cela que nous abordons volontiers aujourd'hui encore cette question. Que l'on ne dise pas : Déjà un grand nombre d'entre nous se sont corrigés. Ce n'est pas là ce qu'il me faut. Ce qu'il me faut, c'est que tous se corrigent. Tant qu'il n'en sera pas ainsi, je ne saurais goûter de repos. Le berger qui avait cent brebis, quand il en perdit une, ne se livra pas à un sentiment de joie parce qu'il lui en restait quatre-vingt-dix-neuf; mais il le fit seulement lorsqu'il eut retrouvé la brebis égarée, et qu'ill' eut ramenée au bercail. Ne voyez-vous donc pas qu'il en est de même de notre corps ? S'il nous arrive de plier violemment un seul de nos ongles, le corps tout entier en ressent de la douleur.

Par conséquent, ne dites pas qu'ils sont en très petit nombre ceux qui ne sont pas encore corrigés. Prenez garde plutôt à ceci, que ce petit nombre n'en séduise plusieurs autres par leur mauvais exemple. Un seul fidèle, à Corinthe, s'était rendu coupable de fornication, et saint Paul ne laissa pas de déplorer ce mal, comme si la ville eût été perdue tout entière. Et il avait raison; car il comprenait que si ce pécheur ne s'amendait pas, la contagion du mal pourrait gagner tous les autres fidèles. Je voyais naguère les plus illustres personnages de cette ville comparaitre chargés de chaînes à la barre de la justice et traverser dans le même état la place publique. Quelques individus manifestaient leur étonnement à cause de l'ignominie d'un pareil traitement. Pourquoi s'en étonner ? leur répondit-on d'un autre côté. Lorsqu'il y a des crimes à expier, la dignité ne confère aucun privilège. Est-ce que, par hasard, la dignité servirait à plus juste titre d'excuse à l'impiété ?

5. Que ces réflexions raniment votre courage. Si vous ne nous prêtez vous-mêmes un concours sérieux, nos conseils seront superflus. Comment cela ? C'est qu'il n'en est pas des autres arts comme de l'art d'instruire. L'ouvrier qui travaille sur des matières d'argent trouvera le vase qu'il a façonné au point où il l'a laissé la veille, lorsqu'il reviendra le lendemain. Celui qui travaille l'airain, le marbre ou toute autre matière, retrouvera aussi son œuvre telle qu'il l'aura laissée. Pour nous, bien qu'il en soit ainsi, c'est le contraire qui arrive. Comme nous façonnons des âmes raisonnables et non une matière inerte, nous ne les trouvons pas dans l'état où nous les avons laissées. Souvent, après avoir travaillé avec beaucoup de peine à vous former, à vous corriger, à augmenter votre ferveur, les affaires du siècle, vous assaillant de toutes parts, au sortir de nos mains, renversent ce que nous avons édifié, et nous préparent une tâche plus difficile. C'est pourquoi je vous supplie et je vous conjure de mettre la main à l'œuvre. Autant nous consacrons de zèle à réformer vos mœurs, autant vous devriez, hors de cette enceinte, déployer de sollicitude pour votre salut. Ah ! que ne puis-je vous obtenir cette grâce, et faire que vous recueilliez vous-mêmes la récompense de mes propres mérites ! Je ne vous affligerais pas de mes instances importunes. Mais que faire ? C'est un souhait impossible à réaliser, car il sera rendu à chacun selon ses œuvres. De même donc qu'une mère, au chevet de son fils dévoré et tourmenté par les ardeurs de la fièvre, lui adresse en pleurant ces paroles : Ô mon enfant, que ne puis-je endurer la fièvre à ta place, et tourner ses ardeurs

TREIZIÈME HOMÉLIE

contre moi-même ! de même je vous dirai en ce moment : Que ne puis-je assumer à moi seul toute la peine, et faire le bien pour vous tous ensemble ! Mais cela n'est pas possible : je le répète, ce n'est pas possible; et il faut nécessairement que chacun rende compte de ses actions personnelles, sans que l'un puisse subir le châtement que l'autre aura mérite.

Aussi n'éprouvé-je que tristesse et douleur, en pensant qu'il ne me sera pas permis, au jour de votre accusation, de prendre en mains votre défense : d'autant plus que, pour ce qui me regarde, je n'ose trop compter sur l'indulgence du Seigneur. Eussé-je même cette confiance, je ne suis ni plus saint que Moïse, ni plus juste que Samuel; et cependant il leur fut déclaré que, malgré leur haute vertu, ils ne pouvaient aider en rien les Juifs, à cause de la négligence excessive dans laquelle ces derniers étaient plongés. Puis donc que nos propres actions feront notre salut ou notre perte, travaillons sérieusement, je vous en conjure, à observer ce commandement en même temps que les autres, afin que, après avoir quitté cette terre avec une légitime espérance, nous obtenions les biens qui nous sont promis, par la grâce et l'amour de notre Seigneur Jésus Christ, par lequel et avec lequel la gloire est au Père en l'unité du saint Esprit, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.